

Conseil Scientifique du 16 janvier 2009

NOTE DE SYNTHÈSE N° 5

Le cinquième Conseil Scientifique de l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est déroulé le vendredi 16 janvier à la CRESS PACA et a rassemblé 12 personnes.

La matinée a été consacrée au débat sur l'évaluation de la richesse produite par le travail domestique et son lien avec l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'à l'étude des chiffres régionaux produits en 2008. L'après-midi a été consacrée au lancement de l'étude sur la qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (portée par le LEST) et aux commentaires de l'étude portant sur « les entreprises coopératives en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Ce document a pour objet de synthétiser les discussions afin d'en ressortir les suggestions principales, éléments de réflexion clés et critiques. Ces éléments ont été rassemblés à l'intérieur de 2 objectifs du Conseil Scientifique :

- A. la stimulation de l'innovation dans l'approche et les analyses
- B. l'amélioration de la qualité des productions de l'Observatoire

A.1. La richesse produite par le travail domestique	2
<i>A.1.1 Définition du concept</i>	<i>2</i>
<i>A.1.2 Un inventaire nécessaire des travaux existants.....</i>	<i>2</i>
<i>A.1.3 Le lien entre travail domestique et économie sociale et solidaire</i>	<i>3</i>
A.2. Plan 2009 de l'Observatoire : la question de l'innovation.....	4
A.3. Etude sur la qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire.....	5
B.1. Les chiffres régionaux 2008	6
<i>B.1.1 Croisement des sources Insee</i>	<i>6</i>
<i>B.1.2 Analyse des chiffres régionaux 2008</i>	<i>6</i>
B.2. Etude sur les entreprises coopératives en Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	7
<i>ANNEXE 1 : Note méthodologique du rapport 2009.....</i>	<i>8</i>
<i>ANNEXE 2 : Bibliographie initiale sur le travail domestique</i>	<i>9</i>

A.1. La richesse produite par le travail domestique

A.1.1 Définition du concept, enjeux de connaissance

Il existe deux définitions du travail domestique, l'une basée sur la notion de « produit », l'autre micro économique basée sur la notion de « déléguabilité »¹.

La première définit la production domestique comme l'ensemble des activités qui recouvrent tous les biens ou les services produits ou fabriqués par les ménages pour leurs besoins propres en dehors de leurs activités professionnelles¹.

La deuxième définition admise par les économistes considère comme « productive » toute activité que l'on fait soi-même et qui, de plus, pourrait être faite par quelqu'un d'autre sans différence au niveau du résultat obtenu¹.

Dans l'étude monétaire du travail domestique se pose l'enjeu global de son intégration dans la comptabilité nationale (sur une logique proche de celle des loyers fictifs), même s'il n'est compris qu'en tant qu'agrégat (intégré dans le PIB, sans connaître sa valeur précise). D'autres pays sont aujourd'hui en mesure d'incorporer le travail domestique dans la comptabilité nationale.

En deuxième lieu, l'autoproduction et le travail domestique apparaissent comme des outils de développement social sous estimés. Comment se pose la question de la part invisible de l'activité domestique dans une situation économique difficile ? En effet, le contexte actuel semble être porteur d'opportunité pour développer des travaux sur le sujet, et démontrer sa capacité de résistance face à la crise. Les résultats de ce type de recherche-action pourraient être bénéfiques notamment pour les familles défavorisées, même si, selon certains travaux de recherche, ce ne sont pas les populations qui ont les revenus les plus faibles qui ont le plus recours à ces pratiques.

En troisième lieu, il apparaît que le lien entre autoproduction et économie sociale et solidaire est mal connu. Ce point particulier est développé au A.1.3.

A.1.2 Un inventaire nécessaire des travaux existants

Les textes traitant du travail domestique sont tous antérieurs à l'année 2000, parfois sur des données relatives à des enquêtes budget temps de 1975.

Calculé sur les données de 1975, le travail domestique occupait plus de temps par an que le travail professionnel (il représentait 54 % de l'ensemble du temps travaillé, soit la somme domestique + rémunéré). Sa mesure en valeur monétaire est estimée, selon la méthode, entre 50 % et 70 % du PIB :

- la première estimation est basée sur le salaire d'une personne dont l'activité professionnelle correspond à l'activité domestique (le jardinage, le ménage...),

¹ Alain Degenne, Ghislaine Grimler, Marie-Odile Lebeaux et Yannick Lemel (1997), « *La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ?* », ECONOMIE ET STATISTIQUE N° 308-309-310, 1997 - 8/9/10, p160 et 164.

- la deuxième estimation est basée sur la rémunération au même tarif que l'activité professionnelle exercée par la personne qui réalise l'activité d'autoproduction quelle qu'elle soit.

Les quelques enquêtes évoquées sur ce thème sont des enquêtes Insee sur les conditions de vie, les enquêtes budget de famille (décomposition de la consommation des familles) et les enquêtes alimentation.

Suite à la réunion, l'Observatoire a réalisé une bibliographie initiale sur quelques travaux réalisés sur le travail domestique, dont la liste figure en ANNEXE 2 : Bibliographie initiale sur le travail domestique, p.10.

A.1.3 Le lien entre travail domestique et économie sociale et solidaire

Le lien entre autoproduction/travail domestique et économie sociale et solidaire est peu étudié et mal connu.

Des rapprochements entre ces 2 champs apparaissent à trois niveaux :

- lorsque l'autoproduction s'exprime sous la forme de productions collectives de biens et de services, accompagnées ou encadrées par une structure de l'économie sociale et solidaire ;
- quand des activités, historiquement réalisées dans le cadre domestique, sont mises sur le marché, souvent via des opérateurs de l'économie sociale et solidaire (notamment dans les associations de services à la personne), mais pas uniquement (le secteur privé lucratif se développe de plus en plus ces dernières années) ;
- enfin, le questionnement sur l'évaluation des richesses converge entre ces deux univers en termes de valorisation du travail invisible : activités domestiques d'un côté, activités bénévoles de l'autre. Des transferts de méthodes sont probablement envisageables.

Limites

- les activités liées au travail domestique représenteraient une réserve d'emploi, notion intéressante dans un contexte de chômage, mais dangereuse car certaines activités doivent être et rester en autoproduction (éducation des enfants, le travail dans les jardins qui a des effets sur les familles ou quartiers...). Il est nécessaire d'utiliser le concept de réserve d'emploi avec précaution.
- la question de la concurrence de l'autoproduction avec les petits artisans : l'exemple des jardins collectifs montre que les produits qui en sont issus servent à augmenter la consommation des familles, qui ne consommaient pas ou très peu de fruits ou légumes avant (donc peu d'achats dans les petits commerces). Cela ne vient pas concurrencer les artisans. Ressort ici un enjeu politique qui vise à convaincre et rassurer les acteurs marchands.

Liée à la problématique de la mesure du travail domestique, la question de la mesure monétaire du bénévolat dans les entreprises de l'économie sociale et

solidaire est un sujet potentiellement litigieux (notamment par rapport aux questions d'imposition...). Comment pourrait être abordée la valorisation du bénévolat notamment dans le domaine qui nous concerne ?

Plutôt qu'attribuer une valeur monétaire **directement** au travail bénévole, une évaluation des **effets** de l'activité (incluant travail salarié et bénévole) pourrait être réalisée à travers la mesure de coûts évités.

Dans l'optique de la mise en place d'une étude sur le travail domestique et son lien avec l'économie sociale et solidaire, deux possibilités semblent envisageables :

- choisir un territoire précis et l'analyser en détail. Ce type d'étude serait illustrative mais par principe restreinte au territoire d'étude et par conséquent difficile à étendre à d'autres périmètres d'analyse.
- choisir de se servir d'études de l'INSEE faites à une échelle plus grande (régionale, nationale...) pour les actualiser (en profitant du recul dans le temps qu'elles présentent) et les élargir (marchandisation de certaines activités, estimation des coûts évités...).

Le choix entre ces deux angles d'étude dépend du temps et des moyens qui seraient alloués à ce travail. Il serait intéressant de se rapprocher du CUCS 15-16 de Marseille, dans l'hypothèse où serait retenue l'étude sur un territoire précis.

L'Observatoire en lien avec le Conseil Scientifique souhaite constituer une liste de sujets d'étude à proposer à des enseignants et étudiants, en s'attachant à la dimension innovante de ce travail (avec recherche d'un soutien auprès des adhérents de la CRESS et d'autres structures). Auparavant, une note d'opportunité ou une déclaration d'intention, voir un cahier des charges sera rédigé.

Les sorties possibles de cette étude pourraient être corrélées avec des politiques publiques actuelles (par exemple développement du logement, amélioration de la nutrition, insertion professionnelle...).

A.2. Plan 2009 de l'Observatoire : la question de l'innovation

L'étude thématique annuelle menée par l'Observatoire portera, pour l'année 2009, sur la question de l'innovation.

Ce thème pourra être abordé sous l'angle de l'innovation sociale, environnementale, organisationnelle...

La définition ou le choix de critères d'analyse concernant les aspects de l'innovation dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire fera l'objet d'une première phase de travail.

L'Observatoire réalisera ensuite une enquête sur l'existant, sur les conditions de développement d'une innovation et sur son potentiel d'application à une échelle plus grande.

Différentes références à des travaux existants sur l'innovation (principalement sur l'innovation sociale) ont été citées, et seront étudiés notamment dans la phase de définition de l'étude.

Le travail d'appui à l'émergence d'une étude sur l'autoproduction et l'économie sociale et solidaire s'inscrit également dans ce thème de l'innovation.

A.3. Etude sur la qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

L'objectif de l'étude ESSQUAL est d'apporter des connaissances quantitatives et qualitatives sur la qualité de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (en s'inspirant notamment des indicateurs de Laeken).

L'Observatoire assure le suivi de l'étude et le lien avec le Conseil Scientifique. Un premier travail pour l'Observatoire consiste à contribuer à la réalisation du panorama quantitatif initial à partir des informations existantes sur l'emploi dans l'économie sociale et solidaire en PACA. Dans ce travail statistique, il serait intéressant d'introduire une dynamique temporelle.

Concernant les informations à construire, une enquête par questionnaire sera conduite auprès de 1 000 entreprises (direction des structures et salariés) de l'économie sociale et solidaire en PACA. Cette première étape sera suivie d'entretiens par secteur et/ou par territoire pour approfondir le sujet. L'échantillon tiendra compte de la représentation de chaque secteur d'activité et forme statutaire.

Concernant les territoires observés, le périmètre d'étude ne suivra probablement pas les découpages administratifs, mais plutôt une logique par type de territoire : littoral, urbain, montagne...

Un état des lieux des travaux pré-existants sur la qualité de l'emploi, tels que l'étude de la DIIESES sur la qualité de l'emploi dans les services à la personne (entrée sectorielle) sera réalisé.

Des comparaisons entre l'économie « générale » et l'économie sociale et solidaire pourront être menées principalement sur des données quantitatives.

B.1. Les chiffres régionaux 2008

B.1.1 Croisement des sources Insee

Jusqu'à aujourd'hui la CRESS PACA, comme les autres CRES de France, utilisaient la base de données Insee - Dads pour l'analyse de l'économie sociale et solidaire, avec un historique remontant jusqu'en 2002.

Le CNCRES, pour sa première production et publication de chiffres sur l'économie sociale et solidaire au niveau national, a utilisé les données Clap. Or dans ce Panorama national figure des comparaisons entre les régions, et présente donc des volumes différents (employeurs et salariés) des chiffres énoncés dans les productions régionales (Cf. 3^{ème} et 4^{ème} Conseil Scientifique sur les écarts entre les bases Dads et Clap).

Dans un souci de cohésion entre les productions régionales et nationales, ainsi que pour des questions de qualité des sources d'informations (Clap étant plus précis géographiquement et comprenant l'emploi public), les productions PACA à venir seront donc basées en partie sur Clap.

L'année 2009 marque donc une rupture de série, c'est à dire qu'à compter de janvier 2009, la totalité des volumes exprimés à l'échelle régionale sera issue des données Clap.

Les Dads seront toujours utilisés pour l'analyse de critères qui ne figurent pas dans Clap et pour les observations en termes de structures.

Ce changement s'applique à partir des données 2006, et se prolongera dans le temps, et entre les régions.

La version finale du Rapport 2009, contient une note méthodologique qui reprend l'ensemble des éléments énoncés ici (cf. ANNEXE 1 : Note méthodologique du rapport 2009, p.8).

B.1.2 Analyse des chiffres régionaux 2008

Au-delà des analyses figurant dans les chiffres régionaux présentés lors de ce Conseil Scientifique, il serait intéressant de trouver une manière d'appréhender et d'observer les questions de groupes d'entreprises et les logiques de filiale, dans l'économie sociale et solidaire.

Cela permettrait d'élargir le champ de travail, tout en conservant le périmètre central de référence, et de mieux appréhender les effets directs et indirects sur les entreprises et l'emploi.

Concernant l'étude des départs en retraite dans l'économie sociale et solidaire, il sera fait référence à l'étude INSEE sur les départs en retraite en région PACA (« SUD INSEE l'essentiel », n° 129 - janvier 2009). Le calcul des départs en retraite dans l'économie sociale et solidaire se basera sur la même échelle de temps que

l'étude des départs en retraite tous secteurs confondus dans l'ensemble de la région (construction des chiffres sur le même horizon 2020) et prendra donc en compte les mêmes tranches d'âges.

Ce choix nous permettra d'opérer des comparaisons sur les effets plus prononcés des départs en retraite dans notre champ d'étude, notamment pour les cadres et les femmes.

Il a été également proposé de construire un « dossier méthodologique » ou « glossaire » qui regroupe l'ensemble des définitions des termes et outils utilisés dans les productions de l'Observatoire (dossier à mettre en ligne et diffuser dans le réseau des Observatoires de l'ESS).

Pour faciliter la lecture du document, il a également été proposé de rédiger une synthèse de 2 pages qui résume l'ensemble des points forts de cette nouvelle parution 2009. Mais au-delà de la production, il a été imaginé que cette synthèse puisse être communiquée sans le rapport dans sa totalité, par exemple sous forme de plaquette.

B.2. Etude sur les entreprises coopératives en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'objectif de ce travail est d'évaluer le poids et le rôle des coopératives dans la région PACA. Le mouvement coopératif est étudié par famille coopérative : coopératives d'entrepreneurs, de salariés, d'utilisateurs et les coopératives bancaires.

Dans l'attente de retour des derniers questionnaires, l'étude reste en cours sur quelques coopératives de commerçants, coopératives maritimes, coopératives bancaires et coopératives de consommateurs.

Concernant les coopératives maritimes, elles sont relativement peu représentées à l'échelle régionale. Le CRPMEM (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins) constitue un relais auprès des structures coopératives dont il a connaissance, afin de leur faire parvenir notre questionnaire.

Concernant les coopératives de consommateurs, elles sont peu présentes dans la région comparativement à d'autres régions de France. Cet écart est notamment dû à des éléments historiques et une des hypothèses énoncée lors de ce Conseil Scientifique est que cette forme de coopérative s'exprime sous d'autres formes statutaires telles que les AMAP. Un travail visant à développer cette hypothèse sera réalisé dans le cadre de cette étude.

Une synthèse de deux pages sera rédigée et portée en début d'étude, afin de résumer les points essentiels du travail réalisé.

ANNEXE 1 : Note méthodologique du rapport 2009

Nouvelle logique de travail : une double articulation

Entre les sources Insee Dads et Clap

L'analyse de l'économie sociale et solidaire est marquée en 2008 par des changements importants en termes de combinaison des sources d'informations de l'Insee.

Jusqu'alors, l'ensemble des chiffres et études régionales et infra régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, était basé exclusivement sur la source Insee - Dads (Déclaration Annuelle des Données Sociales). L'arrivée en 2008 de données nationales et inter régionales² basées sur la source Insee - Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) conduit à articuler ces deux sources d'information.

Clap est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est donc considérée comme la référence pour les comptages par territoire, à fortiori pour les comptages régionaux.

C'est cette source qui a donc été utilisée cette année pour déterminer les volumes régionaux. Cela introduit une rupture de série par rapport aux chiffres régionaux produits les années précédentes sur la base des données Dads.

La base Dads continue cependant d'être utilisée :

- d'une part, dans ce document, pour certains volumes (départementaux et infra, croisements familles juridiques/secteurs d'activité) qui n'ont pas été demandés sur la source Clap,
- d'autre part du fait que les Dads restent utiles pour les analyses en termes de structures d'emploi sur les indicateurs absents de la source Clap (tranches d'âge, nombre d'heures salariées, condition d'emploi...).

Entre le secteur public et le secteur privé

Le champ de Clap est également considéré comme quasi complet sur les salariés (en y intégrant les données URSSAF et les trois fonctions publiques, en dehors de l'agriculture).

Ainsi, pour la première fois, le poids de l'économie sociale et solidaire peut être calculé par rapport à l'ensemble de l'emploi, relevant à la fois d'établissements privés et publics, et non plus uniquement par rapport au secteur privé seul.

² Cf. Observatoire National de l'Economie Sociale et Solidaire – CNCRES- www.cncres.org, en particulier « Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions »

ANNEXE 2 : Bibliographie initiale sur le travail domestique

Suite au Conseil Scientifique, des versions numérisées de ces 5 documents ont été rassemblées :

A. Fouquet et A. Chadeau (1981), « *Le travail domestique : essai de quantification* », INSEE N° 32 août 1981.

D. Dubeaux (1994), « *Les français ont la main verte* », INSEE PREMIERE N° 338 - Août 1994.

A. Degenne, G. Grimler, M-O. Lebeaux et Y. Lemel (1997), « *La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ?* », ECONOMIE ET STATISTIQUE N° 308-309-310, 1997 -8/9/10, p159-186.

F. Caillavet (2000), « *Nouveaux indicateurs de la pauvreté et mesures de la production domestique* », Economie non-monnaire, politiques d'insertion et lien social, Commission nationale suisse pour l'Unesco, Berne, Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, p161-171.

A. Fouquet (2001), « *Le travail domestique : du travail invisible au « gisement » d'emplois* », Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme, Sciences sociales et sociétés, Puf, p99-127.